

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION

Seizième session de la Conférence des Parties
Bangkok (Thaïlande), 3–14 mars 2013



EXAMEN DES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT DES ANNEXES I ET II

Résumé de la proposition – Requin océanique *Carcharhinus longimanus*

Proposit ion

Inscrire le requin océanique *Carcharhinus longimanus* à

*« il est établi, ou il est possible de déduire ou de prévoir,
qu'une réglementation du commerce de l'espèce est
nécessaire afin d'éviter que celle-ci ne remplisse, dans
un avenir proche, les conditions voulues pour qu'elle
soit inscrite à l'Annexe I. »*

Auteurs de la proposition

Justification

Description et caractéristiques biologiques de l'espèce

